

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 bis)¹

UNITE D'ENSEIGNEMENT

AMEUBLEMENT : BRODERIE MAIN : UE 1 – Initiation et techniques de base

CODE DE L'U.E. (2) : 55 01 00 U11 S2	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3) : 502
---	---

La présente demande émane du réseau :

<input type="radio"/> (4) Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	<input checked="" type="radio"/> (4) Libre subventionné confessionnel
<input type="radio"/> (4) Officiel subventionné	<input type="radio"/> (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau :(1) : **Stéphane HEUGENS**

Date et signature (1) :

¹ Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

- 1. Finalités de l'unité d'enseignement :** reprises en annexe n°1 (.1. page(s) (1))
- 2. Capacités préalables requises :** reprises en annexe n°2 (.1. page(s) (1))
- 3. Niveau et classement de l'unité d'enseignement :**

Enseignement secondaire	● (4) du niveau inférieur	O (4) du niveau supérieur
de	● (4) transition	O (4) qualification

4. Acquis d'apprentissages : repris en annexe n°3 (.1. page(s) (1))

5. Programme :

- 5.1. Etudiant repris en annexe n°4 (.2. page(s) (1))
- 5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement : repris en annexe n°5 (.1. page(s) (1))

7. Chargé(s) de cours : repris en annexe n°6 (.1. page(s) (1))

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

<u>Dénomination du (des) cours</u> (1)	<u>Classement du(des) cours</u> (1) (5)	<u>Code U</u> (1) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (1)	<u>Code fonction</u> (1)
Ameublement : Broderie main : UE 1 – Initiation et techniques de base	PP	L	96	
<u>Part d'autonomie</u>		P	24	
Total des périodes			120	

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général) repris en annexe n°7 (.1. page(s) (1))

10. Réserve au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale:

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] (1):

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relatif au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - PAS D'ACCORD (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 22 juin 2018.....Signature :

Instructions :

- (1) A compléter
- (2) Réserve à l'administration
- (3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection.
- (4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile
- (5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement vise à :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant d'acquérir, de développer et d'exploiter les techniques de base nécessaires à la réalisation de points de broderie tant dans le domaine de l'habillement que de l'ameublement.

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

En pratique de la langue française,

Face à des situations courantes de communication

- ◆ répondre par écrit à des questions sollicitant des informations explicites en s'exprimant d'une manière compréhensible :
 - ◆ se présenter et donner ses coordonnées ;
 - ◆ expliquer sa motivation pour la formation ;
- ◆ lire et décoder des consignes simples ;

En mathématiques :

- ◆ utiliser les 4 opérations fondamentales ;

Titre(s) pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base (CEB)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

de réaliser une pièce brodée main composée de différents points de broderie de base, selon une méthode rationnelle, en exploitant les techniques appropriées en particulier :

- ◆ d'inscrire ou transférer le motif sur le travail ;
- ◆ de préparer les différents supports, le matériel et les matières ;
- ◆ de sélectionner les différents points en fonction du motif ou de la réalisation ;
- ◆ de réaliser le travail dans le respect des consignes formulées par le chargé de cours ;

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le degré de pertinence du choix du matériel et des matières,
- ◆ le degré d'adéquation de l'emploi du matériel et des matières,
- ◆ le degré de qualité du fini du produit réalisé,
- ◆ le degré de pertinence du choix des motifs, des couleurs, des gammes...

PROGRAMME DE L'ETUDIANT

L'étudiant sera capable :

- de sélectionner, d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes notions et techniques étudiées,
- de choisir et d'accorder les matières principales : tissus - fils - aiguilles
- de choisir et d'adapter les points à broder en fonction du motif à réaliser
- de réaliser des broderies et des éléments décoratifs simples tant pour l'habillement que pour l'ameublement : (*à titre indicatif :*) trousse - tablier - set de table - coussin - porte aiguille, ...
- de personnaliser des accessoires : (*à titre indicatif :*) écharpe – foulard – sac – partie de vêtement, ...

en « Outils et techniques du métier »

- ◆ d'identifier, sélectionner, utiliser :
 - le matériel de traçage et de reproduction : papier, crayon, carbone, feutre effaçable, craies et poudre à poncer, ...
 - le matériel spécifique à la broderie : aiguilles, ciseaux, dés, tambours ;
- ◆ d'identifier, sélectionner et apparier les matériaux :
 - les fils : coton mouliné, perlé, retors, métalliques ;
 - les tissus pour l'ameublement et pour l'habillement ;
- ◆ de comprendre et d'utiliser les fiches techniques, les croquis, les diagrammes ;
- ◆ de développer le sens de l'esthétique et de la créativité :
 - choix des motifs ;
 - choix des couleurs, des gammes,...
- ◆ de développer la gestuelle appropriée à l'exécution des différents points ;

en « Préparation et impression »

- ◆ de préparer les fils :
 - dévider ;
 - séparer ;
 - enfiler ;
 - nouer ;
- ◆ de reproduire un motif sur le tissu suivant différentes méthodes :
 - carbone ;
 - décalque ;
 - méthode du poncif ;

- ◆ de préparer le tissu :
 - repasser et amidonner ;
 - prendre des repères : centre, médianes et contour de l'objet final ;
 - tendre le tissu sur tambour ;
 - renforcer le support à broder par entoilage adapté ou toile à beurre ou doublure adaptée,...

en « Technique d'exécution »

- ◆ de commencer le point, achever le point, raccorder une nouvelle aiguillée de fil et un motif ;
- ◆ d'appliquer la broderie à points libres ; notamment parmi les propositions suivantes :
 - les points de base :
 - point devant ;
 - point arrière ;
 - point de tige ;
 - point de feston ;
 - point chaînette ;
 - point de bouclette ;
 - point lancé ;
 - point de chausson ;
 - point d'épine ;
 - point de nœud ;
 - point de poste ;
 - la famille des points droits : sable, reprise, fougère, chevron, arête de poisson, le passé empiétant, ...
 - la famille des points croisés : roman, crétois, étoilé, ...
 - la famille des points bouclés : épine en bouclette, torse, ...
 - la famille des points noués : corail, nœud colonial, Palestrina, point araignée alterné et enroulé point de rosette...
- ◆ d'appliquer la broderie à points comptés :
 - point de croix ;
 - points ajourés ;
 - Hardanger ;
- ◆ d'appliquer la broderie aux rubans ;
- ◆ d'appliquer la broderie perlée ;
- ◆ d'appliquer la broderie au point de maille ;
- ◆ de nettoyer et repasser une broderie ;

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Pour le cours de « Broderie main : Module 1 - Initiation aux techniques de base », ¹ il est recommandé de ne pas constituer de groupes de plus de 15 étudiants.

¹ S'il y a plusieurs cours, mentionner l'intitulé ou les intitulés exacts.

CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec la charge de cours qui lui est attribuée.

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt :
Date d'approbation :

**« AMEUBLEMENT : BRODERIE
MAIN : UE 1 – Initiation et techniques
de base »**

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
550100U11S2	502	Ameublement : broderie main : UE1 – Initiation et techniques de base	550100U11S1	502	Ameublement, habillement : broderie main